

VISIO - Maîtriser le budget local : les bases pour décider en connaissance de cause

TOO134BBL

En Visio-conférence,

Inscrivez-vous au moins 3 mois avant le début du stage pour bénéficier d'un tarif préférentiel

Délai d'accès : Inscription jusqu'à la veille du démarrage de la session

Contactez Gaëlle (01 53 39 14 18, gaelle.ducher@adiaj.org) ou Julien (01 53 39 14 24, julien.laudat@adiaj.org) pour réaliser cette formation en INTRA

A distance -
Synchrone

ADIAJ Formation est agréé pour la formation des élus locaux par décision du 18 février 2026, après avis du CNFEL, pour une durée de deux ans renouvelable.

La formation peut être prise en charge par la collectivité ou mobilisée individuellement par chaque élu via son DIFE sur "Mon compte élu".

Objectifs

- Comprendre le processus budgétaire d'une collectivité
- Identifier les sources de financement et les contraintes légales
- Savoir lire et interpréter un budget communal ou intercommunal
- Être capable de participer activement aux votes budgétaires



Public Visé

Élus débutants ou souhaitant renforcer leurs compétences budgétaires



Pré Requis

Etre élu local

Objectifs pédagogiques

Comprendre le processus budgétaire d'une collectivité
Identifier les sources de financement et les contraintes légales
Savoir lire et interpréter un budget communal ou intercommunal
Être capable de participer activement aux votes budgétaires

Méthodes et moyens pédagogiques

- Exposés, études de cas, exercices pratiques, supports synthétiques
- Support pédagogique numérique remis aux participants, via PADLET
- Encadrement assuré par l'ADIAJ Formation et/ou le formateur

Déroulement pédagogique et prérequis techniques de la classe virtuelle, à distance

- Chaque jour est séquencé en 2 séquences d'1h30. Pause de 15 à 30 minutes le matin et l'après-midi.
- Chaque stagiaire sera invité à rejoindre une salle digitale, via un lien d'accès, un ID de réunion communiqué par mail, au minimum 15 minutes avant le début de la session, pour permettre de paramétrer sereinement sa connexion.
- Chaque stagiaire reste maître de sa connexion visuelle (caméra) et sonore (son), pour permettre de suivre en toute autonomie et dans le respect de tous.
- Matériel nécessaire : un ordinateur par stagiaire, une connexion internet, un navigateur compatible, une webcam et un micro.

Parcours pédagogique

- **1. Introduction au budget local**
 - Structure, équilibre et calendrier budgétaire
- **2. Recettes et dépenses**
 - Fiscalité locale, dotations de l'État, subventions et financements externes
- **3. Le rôle de l'élu dans la préparation et le vote**
 - Étude de cas : débat budgétaire et arbitrages
- **4. Outils pratiques**
 - Fiches synthétiques pour analyser un budget
 - Indicateurs clés et points de vigilance

Qualification Intervenant.e.s

Un expert des finances publiques locales

Formation animée par un professionnel aguerri de la gestion

ADIAJ Formation - Numéro de déclaration d'activité (ne vaut pas agrément de l'état) : 11.75.18.99.575

budgétaire territoriale, spécialiste des principes, règles et mécanismes du budget local.

Il propose une approche pédagogique, simple et opérationnelle pour comprendre rapidement les fondamentaux et sécuriser ses premières décisions financières.

Cette formation est incontournable car le budget est l'acte politique central du mandat. Elle permettra aux élus de participer activement et en toute légitimité aux choix financiers structurants.

Méthodes et modalités d'évaluation

Chaque stagiaire est invité à émarger sur EasySign, grâce à un mail d'invitation. L'émargement est obligatoire. L'équipe de l'ADIAJ est à votre disposition pour toute aide technique.

Modalités d'évaluation : Chaque stagiaire est invité par mail à compléter :

- **Avant la formation :** un questionnaire de positionnement via EvalOne, afin que chacun puisse nous faire remonter ses attentes.
 - **Après la formation :** une évaluation de la satisfaction des stagiaires via EvalOne et des acquis de la formation via Google Form.
- Vos résultats à ce test, ainsi qu'aux éventuels mises en situation et cas pratiques proposés lors de la formation, vous permettront de compléter, en auto-évaluation, l'attestation de fin de formation envoyée par mail le soir du dernier jour de la formation.

Attestations de la formation : Certificat de réalisation à l'employeur et Attestation de fin de formation à l'apprenant.

Modalités d'Accessibilité

ADIAJ Formation est en capacité d'accueillir ou réorienter toute personne en situation de handicap. Pour assurer un suivi optimal, merci de nous contacter.

Référent handicap : Volodia TOURTCHINE - 01 53 39 14 17 - volodia.tourtchine@adiaj.org

Durée Effectif Tarifs (net de taxes)

7.00 Heures
1 Jour

De 3 à 15 Personnes

Inter (Par personne) : **540.00**



Contactez-nous !

Julien LAUDAT
Responsable Développement & Coordination péda

Tél. : 0153391424
Mail : julien.laudat@adiaj.org